

RIMOUSKI (P.Q.)—BUREAU DE LA DIRECTION DE
LA CONSTRUCTION DES ÉDIFICES

Question n° 495—M. Legaré:

Le ministère des Travaux publics a-t-il étudié les avantages de l'établissement d'un bureau de la Direction de la construction des édifices à Rimouski? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on pris une décision favorable et à quelle date se propose-t-on d'y établir ce bureau?

Réponse de M. McCleave:

Oui. Le gouvernement a étudié les avantages de l'établissement d'un bureau de la Direction de la construction des immeubles à Rimouski, mais il semble que les travaux d'architecture peuvent être exécutés à partir de la ville de Québec avec l'aide des ingénieurs du bureau à Rimouski.

LOGEMENTS INCENDIÉS, ETC., EN 1961

Question n° 499—M. Laprise:

Combien de maisons d'habitation ont été détruites par les incendies, les inondations, la foudre, etc., durant 1961?

Réponse de M. McCleave:

Nous n'avons aucun renseignement quant au nombre de maisons d'habitation détruites par les incendies, les inondations, la foudre, etc.

En 1961, il y a eu 62,096 incendies dans des propriétés résidentielles, occasionnés par toutes sortes d'éléments, notamment la foudre; ces incendies ont causé des dommages s'élevant à \$33,108,236.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—
COÛT DES EMPRUNTS

Question n° 501—M. Roy:

Quel intérêt la Commission du crédit agricole verse-t-elle relativement aux sommes qu'elle prête aux cultivateurs?

Réponse de M. Pigeon:

Le taux moyen de l'intérêt versé sur les emprunts au 31 mars 1962 était de 4.6 p. 100. Sur les emprunts à partir du 1^{er} avril 1962 jusqu'au 30 septembre 1962 le taux était de 4.5 p. 100 et le taux sur les emprunts actuels s'établit à 5.5 p. 100.

RÉPARATIONS AU QUAI DE
SAINT-PLACIDE (P.Q.)

Question n° 502—M. Drouin:

1. Le gouvernement se propose-t-il de réparer le quai à Saint-Placide (Deux-Montagnes) et, dans le cas de l'affirmative, a) à quelle date commenceront les travaux; b) quelles réparations seront effectuées?

2. A-t-on adjugé un contrat pour ces travaux, et, dans le cas de l'affirmative, à qui et pour quel montant?

Réponse de M. McCleave:

1. Oui. a) Les travaux ont commencé le 16 octobre 1962.

b) Les réparations aux abords du quai comportent le remplissage des trous et la consolidation avec des pierres.

2. Le contrat a été adjugé à Jean-Marie Côté au montant de \$2,965.00.

VENTE D'HUILE DE BEURRE

Question n° 505—M. Matheson:

Le gouvernement a-t-il négocié la vente d'huile de beurre avec un pays étranger quelconque au cours des trente derniers jours? Dans le cas de l'affirmative, avec quel pays ou quels pays l'a-t-il fait et quelles sont les conditions convenues, y compris le prix?

Réponse de M. Jorgenson:

Le gouvernement n'a négocié aucune vente d'huile de beurre avec un pays étranger au cours des 30 derniers jours.

*RÉGION DE LA RIVIÈRE DES ESCLAVES

Question n° 513—Mme Hardie:

1. Quelles mesures autres que la publication d'un avertissement dans les journaux indiquant les limites de la région contaminée, le gouvernement a-t-il prises en vue de protéger la population du secteur de la rivière des Esclaves contre l'anthrax qui sévit chez les bisons dans cette région?

2. Comment se propose-t-on de faire en sorte qu'aucune partie d'un bison—la chasse de cet animal étant permise—ne soit transportée dans ou hors de cette région contaminée?

M. Jorgenson: Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question est assez longue, en sorte que je demanderais à la Chambre la permission de la faire imprimer au hansard comme si j'en avais donné lecture.

M. l'Orateur: De quelle longueur est-elle? Une page de papier ministre, ou deux, ou trois?

M. Jorgenson: Les deux tiers d'une page de papier ministre.

M. l'Orateur: Est-on d'accord pour que la réponse soit imprimée au hansard comme si elle avait été lue?

Des voix: D'accord!

[*Note de l'éditeur: Voici la réponse:*]

1. Le ministère de l'Agriculture et celui du Nord canadien ont pris conjointement des mesures afin de maîtriser l'épizootie de fièvre charbonneuse du bison qui sévit dans la région du lac des Esclaves.

Au cours d'un relevé de la région contaminée toutes les carcasses de bisons ont été soit brûlées, soit enterrées profondément, et les alentours décontaminés afin d'empêcher l'infection de se propager d'avantage, tant aux animaux qu'aux êtres humains.

La direction des services de santé des Indiens et du Nord du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a participé à ce programme en avertissant tous les gens de la région du danger. On a tenté de faire sortir le bison de la région infectée en le